

Tumulus belgo-romain. — Près de l'église existent deux mottes féodales

Lorsque, le 12 août 1914, les troupes allemandes pénétrèrent dans Brusthem, elles emmenaient quatre civils qu'elles fusillèrent sur le territoire de cette commune. Le même jour, elles pillèrent et incendièrent 14 maisons du village

BRUXELLES, BRUSSEL, capitale du royaume de Belgique, sit. au centre de la prov. de Brabant,

résidence ordinaire du Roi.

Pop. 225,816 hab.; — sup. 3,290 hect.

Ch.-l. de province, d'arr. adm., jud., et de cant. de j. de paix. — Archev. de Malines.

Terrain accidenté. Sol

en général dominé par le sable, mêlé très souvent de fossiles marins, de coquillages et de cailloux dont on trouve des portions et des couches entières. Les parties basses sont presque toujours composées de sable et de limon, mêlées aussi à des substances marines et végétales, et, à une certaine profondeur, d'une couche tourbeuse.

Bruxelles est en quelque sorte l'entrepôt de tous les produits industriels du royaume et le centre des relations commerciales. De riches magasins y sont un juste objet d'admiration. Les brasseries sont nombreuses... La plupart des arts libéraux et des arts mécaniques y sont cultivés avec distinction, et il n'y a point de profession qui ne soit exercée dans cette cité que l'on peut, à tous égards, placer au nombre des premières villes de l'Europe.

Cours d'eau: du S.-O. au N.-O., la Senne, affl. de la Dyle; le canal de Charleroi et le canal de Willebroek.

Bruxelles est bâti sur le penchant occidental d'une ligne de collines qui bordent la vallée évasée de la Senne et s'étale, en partie, sur les deux rives de la petite rivière. Quoique les pentes des collines de la rive droite soient plus abruptes, cependant c'est de leur côté que s'est faite l'extension prédominante de la ville, surtout pour la construction des beaux quartiers.

Bruxelles s'est donc assis sur les premières marches des plateaux qui montent vers l'Ardenne. Sa situation aux confins de la Flandre et de la Wallonie, l'attraction découlant de son rôle de capitale, les différences de classe entre les habitants du haut et du bas de la ville ont contribué, malgré son fond primitif flamand, à rendre la population de Bruxelles assez hétérogène.

Le relief du sol a principalement favorisé les communications natu-

relles de Bruxelles avec les vallées qui autrefois canalisèrent les principaux courants de circulation. Mais la position centrale de Bruxelles en fit assez tôt un nœud de jonction des routes commerciales qui unissaient entre elles les différentes villes, et cette situation, autant que les circonstances historiques, dut contribuer à assigner assez tôt à notre ville, sinon le rôle de capitale, au moins celui d'une ville importante.

Bruohsela (pour *Bruolisela*), 844; *Bruohsale*, 976; *Brohsela*, 976; *Brocela*, 794; *Brosella*, 1108; *Brusele*, 1107; *Brusele*, 1159; *Bruxelle*, 1139; *Brucsel*, 1251; *Brouxelle*, 1299; *Bruegele*, 1302; *Brouckzele*, 1560; *Brusselles*; etc.

Alt. de 19.02 m. à la tablette amont du pont à la porte de Flandre, canal de Bruxelles à Charleroi; de 55.81 m. au seuil de la porte grillée du jardin de l'ancien observatoire.

On a recueilli sur son territoire des antiquités antéromaines et romaines. Tumulus belgo-romain.

Port. — Le port de Bruxelles se compose du port intérieur et du canal maritime. Les travaux ont duré de 1904 à 1922. Le canal a son origine à l'avenue de la Reine, à Bruxelles, et aboutit au Rupel à Wint-ham; le tracé de l'ancien canal a été suivi jusqu'à Willebroek. La différence de niveau entre la flottaison à Bruxelles et les niveaux des marées dans le Rupel, est rachetée par trois écluses: à Capelle-au-Bois, Willebroek et Wintham. La flottaison à Bruxelles est à la cote 13.30. — Le bassin maritime dénommé « Bassin Vergote » mesure 978 m. de longueur; il a 120 m. de largeur; sa profondeur est celle du canal, soit 6.50 m. Le bassin est raccordé à la gare maritime. Il y a en outre deux bassins de batelage.

	Entrées.	Sorties.
1900. —	31,056 tonnes.	31,057 tonnes.
1910. —	49,220 »	49,144 »
1920. —	19,869 »	25,519 »

MONUMENTS. — *Hôtel de ville.* Parmi les monuments civils de Bruxelles, l'hôtel de ville est le plus remarquable tant par sa richesse architecturale que par son importance politique. Il fut commencé en 1402, précisément au moment où Bruxelles atteignit l'apogée de sa grandeur économique. Le monument forme un quadrilatère allongé, avec des tourelles en saillie aux angles, le toit bordé d'une balustrade crénelée, double souvenir des tours de défense



Bruxelles. — Le palais royal

(Photo Nels)

et des anc. créneaux de la demeure fortifiée. L'aile gauche se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages, d'une tourelle d'angle et d'une vaste toiture à lucarnes. L'aile droite ou occidentale constitue un agrandissement de l'hôtel de ville primitif; commencée quarante ans plus tard, elle accuse des différences de style qui ne troublent cependant pas l'harmonie générale de l'édifice. La tour, chef-d'œuvre d'élégance et d'habileté, est incontestablement la plus belle qu'on puisse trouver, non seulement en Belgique, mais même à l'étranger. Commencée en 1449, elle fut achevée en 1454, date à laquelle on plaça, tout au haut de la flèche, le Saint-Michel de Martin van Rode. Cette tour magnifique, construite par Van Ruysbroeck, se compose de trois parties: une partie carrée qui compte quatre étages, une partie octogone à trois étages, une flèche pyramidale. La tour, depuis le sol jusqu'à la boule de pierre sur laquelle pivote l'archange, est haute de 90 m. environ. Ajoutons que l'intérieur de l'hôtel de ville est magnifiquement décoré et meublé, et contient un grand nombre d'œuvres d'art.

La *Maison du Roi* ou *Broodhuis*, qui fait face à l'hôtel de ville, s'appelait primitivement Halle au pain. Son origine remonte au XIII^e s.; elle fut successivement rebâtie en 1405 et en 1515-1531. Endommagée par le bombardement de 1695, elle fut restaurée au lendemain du désastre et une deuxième fois en 1763; acquise par la Ville en 1860, elle fut démolie en 1872 et complètement reconstruite (1873-1895). La *Maison du Roi* ou *Broodhuis* est un beau spécimen du style goth. tertiaire (1515-1531). Il se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages; au milieu de l'édifice se détache la bretèche. Ce beau monument est couvert de sculptures fleuries; de nombr. statues dorées rehaussent encore l'éclat de cette belle «chasse» gothique.

L'*église collégiale des S. S. Michel et Gudule*, la première et la plus importante des églises de Bru-

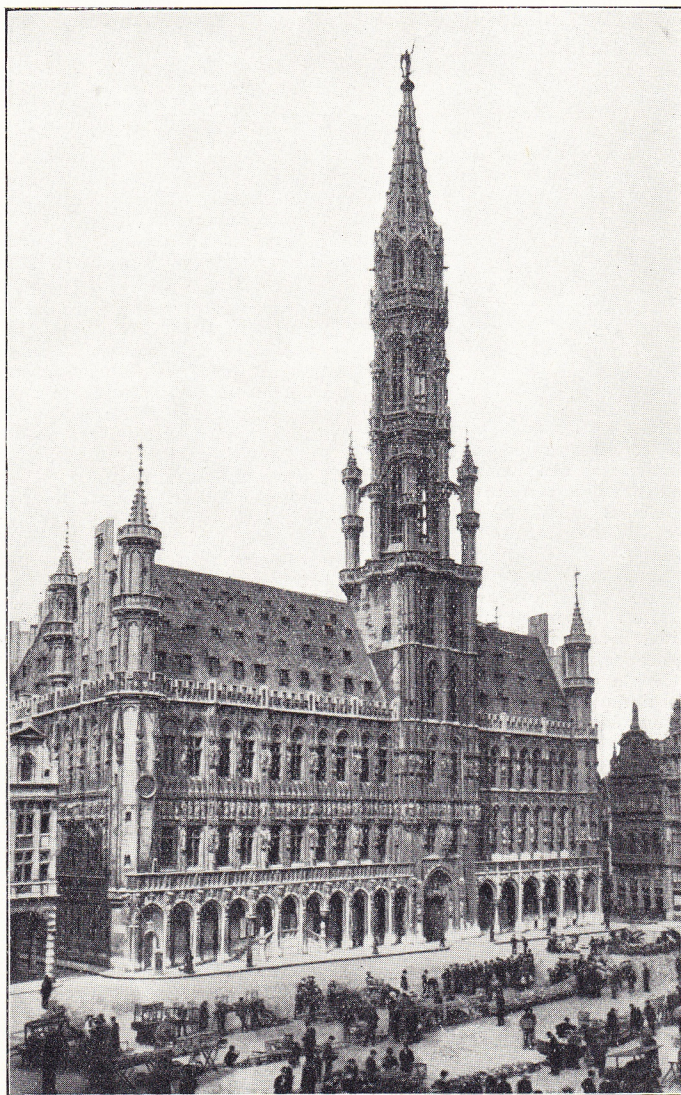
xelles, en est aussi la plus imposante. Au point de vue architectural, elle synthétise les différents styles qui se sont succédé depuis la période romano-ogivale du début du XIII^e s. jusqu'à l'ultime floraison de l'art ogival au XVI^e s. Le temple eut beaucoup à souffrir lors des troubles religieux du XVI^e s.

Le chœur se compose de deux parties, l'une, romano-ogivale, comprenant le chevet du chœur; l'autre, ogivale primaire, comprenant le chœur proprement dit. La première fut bâtie de 1225 à 1250, la seconde de 1270 à 1280 environ. Les deux grosses tours, du XV^e s., sont en très beau style ogival rayonnant et flamboyant. La vue intérieure de l'église donne une impression de noblesse et de grandeur. La grille en fer forgé, du XVIII^e s., est remarquable. On y admire de magnifiques verrières du XVI^e s. Chaire de vérité en bois de chêne sculpté, 1699. — Six grandes tapisseries de Bruxelles représentant l'histoire du S. Sacrement de Miracle, 1770-1785. — Statues des douze apôtres, en pierre de France; œuvres de Tobie van Meldert, de Duquesnoy et de L. Fayd'herbe, placées contre les piliers de la nef centrale.

Eglise de Notre-Dame des Victoires au Sablon. — Cette église est le plus beau monument

de style ogival tertiaire qu'on puisse trouver en Belgique. Elle marque le stade final de l'évolution parcourue par le style ogival depuis son application vers 1250 jusqu'au moment où il fut détrôné, au début du XVII^e s., par le style de la Renaissance italo-flamande. Elle a été admirablement restaurée. En 1878, elle fut dégagée de ses constructions parasites. Les sacristies furent reconstruites en 1905, et en 1907, on termina le beau portail sud, vers le Petit Sablon.

Eglise de Notre-Dame de la Chapelle. — Eglise remarquable qui se compose de deux parties distinctes: l'une romane et romano-ogivale, comprenant le chœur et le transept (XII^e-XIII^e s.), l'autre ogi-



(Photo Nels)

Bruxelles. — Hôtel-de-ville

rale tertiaire ou flamboyante, composée de la grande nef, des collatéraux et de la tour (XV^e s.-début du XVI^e s.). — Sa décoration est exceptionnelle par sa variété et par sa drôlerie. Dans la gorge de la corniche, des figures grimaçantes, placées de distance en distance, font office de modillons. Entre ceux-ci des rinceaux de feuille de vigne, des lis, des dessins variés et fantaisistes. Au-dessus des contreforts saillent des gargouilles à tête de monstre, chaque monstre tenant dans son sein un monstre plus petit.

En 1813, l'édifice subit une première restauration, mais les grands travaux ne commencèrent que vers 1860.

Eglise Saint-Jacques sur Coudeberg. — Cette église rappelle le temple gréco-romain par son peristyle, par sa colonnade et par sa voûte intérieure. Elle peut être rangée dans la catégorie des beaux édifices qui furent élevés en Belgique à la fin du XVIII^e s. et au début du XIX^e s. L'intérieur, simple d'aspect, ne manque pas de grandeur.

De 1845 à 1845, on ajouta, à la nef centrale, des bas-côtés ou nefs latérales.

Dans le chœur, on voit deux statues datées et signées de Godecharle: « l'Ancien Testament » et le « Nouveau Testament ». Des bas-reliefs du même artiste décorent le pourtour du chœur. La grille en fer forgé qui ferme le chœur et les chapelles latérales est un beau travail d'art qui date de la première moitié du XVIII^e s. Les confessionnaux et la chaire de vérité sont d'un bon style Louis XIV. En tête de la nef principale se trouve un groupe en marbre blanc, de L. Delvaux (signé et daté) représentant « Saint Joseph avec l'Enfant Jésus ».

Eglise de Saint-Jean-Baptiste, au Béguinage (Place du Béguinage). Cette église est un des types les plus remarquables du baroque italien du XVII^e s. Sa façade fut compris et appliqué par nos architectes. Sa façade est considérée comme une des plus belles de Belgique; elle se compose de trois parties qui

correspondent aux trois nefs. La partie centrale s'élève majestueusement au-dessus de l'entablement: elle comprend un premier étage et un pignon surmonté de la croix. Plus que n'importe quelle autre église de la Renaissance, celle du béguinage fait ressortir les caractères prédominants du baroque flamand.

A l'extrémité du chœur s'élève la tour à pans coupés; la partie supérieure se compose d'une lanterne polygonale.

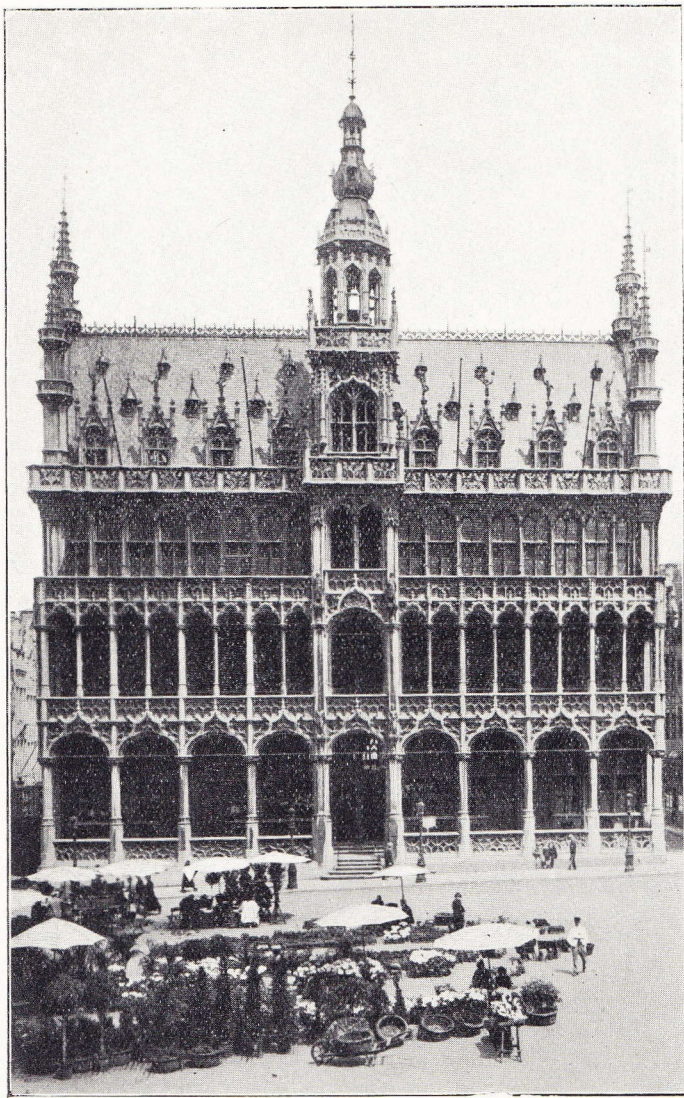
L'église était entourée jadis de maisonnettes des béguines; elles disparurent lors de l'aménagement du quartier, vers 1828.

On y voit plusieurs œuvres picturales, de valeur inégale; nous citerons: « Le Christ flagellé », de Abr. van Diepenbeek, élève de Rubens; « Saint Pierre aux liens », une « Adoration des Mages » et une « Annonciation » Théodore van Loon. — Un christ en ivoire est attribué à Duquesnoy. — Chaire de vérité remarquable, sculptée par Parent en 1757.

Eglise S. S. et Etienne, aux Minimes. — Elle marque la transition entre le style baroque flamand du XVII^e s. et le néo-classicisme qui s'affirme au XVIII^e s. Elle est remarquable par la pureté de son style et l'heureuse harmonie de ses proportions. Cette église de-

vait avoir des tours jumelles; une seule a été construite, carrée, — et est probablement incomplète. — Deux tableaux de J. Cossiers (1600-1671).

Palais royal. — Le palais du Roi est un monument grandiose qui fait face au parc. C'est S. M. Léopold II qui modifia entièrement le palais (1904) et fit reconstruire la façade en style Louis XVI. L'avant-corps central est surmonté d'un dôme. Il y a deux avant-corps extrêmes, chacun avec une tour surélevée, reliés par une colonnade à deux petits pavillons carrés qui, à leur tour, sont rattachés aux pavillons de Belle-Vue et de la Liste civile. Dans le fronton, un bas-relief de Th. Vinçotte.



(Photo Nels)

Bruxelles. — « Broodhuis » dite Maison du Roi



Bruxelles. — Grand'Place (Côté nord-est)

(Photo Nels)



Bruxelles. — Grand'Place (côté sud-est)

(Photo Nels)

La *Porte de Hal* est la seule porte qui subsiste encore de la deuxième enceinte de la ville, édifiée de

nant de l'ancienne église, dont une « Assomption de la Sainte Vierge » attribuée à P.-P. Rubens.

L'église *Saint-Joseph*, au quartier Léopold, constitue un type d'édifice religieux moderne répondant



(Photo Nels)

Bruxelles. — Eglise SS. Michel et Gudule.

1367 à 1383; elle fut épargnée parce qu'elle servait de prison. Elle sert aujourd'hui de musée d'armes et d'armures.

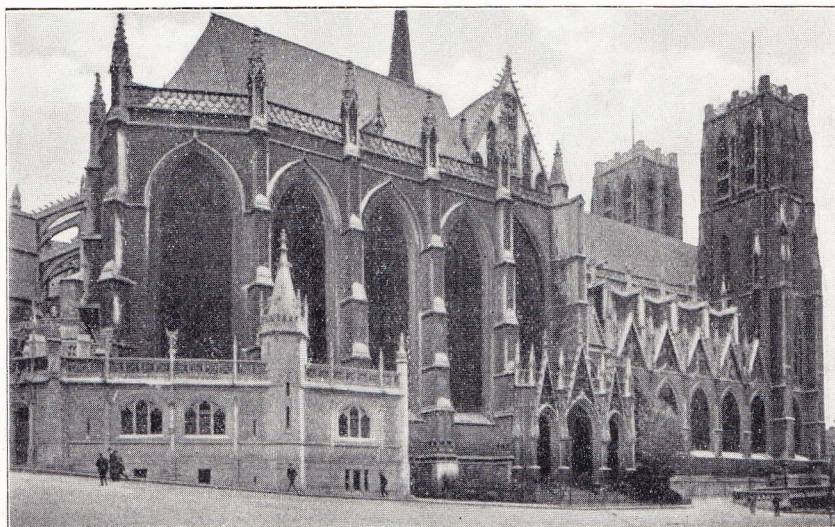
Eglise Sainte-Catherine (place Sainte-Catherine). Elle remplace l'église primitive qui se trouvait rue Sainte-Catherine et dont il ne subsiste plus que la tour. Après les inondations de la Senne, en 1850, on combla le bassin Sainte-Catherine et sur cet emplacement on éleva l'église actuelle. L'architecte a mélangé plusieurs styles sans parvenir toutefois à les amalgamer. Certains principes sont empruntés au style de la Renaissance, d'autres appartiennent au style gothique. Néanmoins ce temple est intéressant parce qu'il marque une tentative d'invention architecturale nouvelle. L'intérieur est divisé en trois nefs. On y trouve de beaux tableaux prove-



Bruxelles. — Colonne du Congrès. Tombe du Soldat Inconnu

au style de la Renaissance italienne du XVII^e s. La première pierre fut posée en 1842.

Le plan de l'église est rectangulaire, à trois nefs d'égale hauteur; la voûte est d'une grande élévation. Le chœur ne se termine pas en abside, mais par un



(Photo Nels)

Bruxelles. — Eglise SS. Michel et Gudule

mur plat que recouvre un grand tableau de Wiertz « la Fuite en Egypte ». Le mobilier est moderne. Le chemin de la croix a été peint par Jef Wante.



(Photo Nels)

Bruxelles. — Eglise Notre-Dame du Sablon

Le *Jardin botanique* se compose d'une série d'étages garnis de pelouses et de parterres fleuris. Au bas, un étang, reste d'un ancien fossé de l'enceinte; vers le milieu une serre ronde abritant des plantes rares et précieuses; vers le côté, les grandes serres dont la partie centrale s'élève en forme de dôme et dont les pavillons latéraux servent d'orangeries. Le jardin est orné d'une série d'œuvres d'art de C. Meunier, Braecke, V. Rombaux, Van der Stappen, Josué Dupon, E. Jespers, etc.



(Photo Nels)

Bruxelles. — Eglise Notre-Dame de la Chapelle

HISTOIRE. — Bruxelles n'était, il y a mille ans, qu'une modeste bourgade confinée dans une île de la Senne, l'île Saint-Géry. Elle se résumait toute entière dans un castrum ou château, édifié, assure-t-on, au Xe s., au milieu des luttes que nos ducs soutinrent contre les Carolingiens de France et le marquis de Flandre. A côté de ce castrum, une petite église, Saint-Géry, et tout autour, semées ça et là dans l'enceinte de l'îlot, les demeures des ministériaux du prince, officiers du palais ou chevaliers préposés à la garde du château. Au XIe s., le comte Baldéric entoura d'un mur le castrum, l'église et les maisons, au point que le petit territoire ainsi fortifié apparut lui-même comme un château-fort plus étendu. Aussi fut-il appelé castrum par une extension toute naturelle du mot

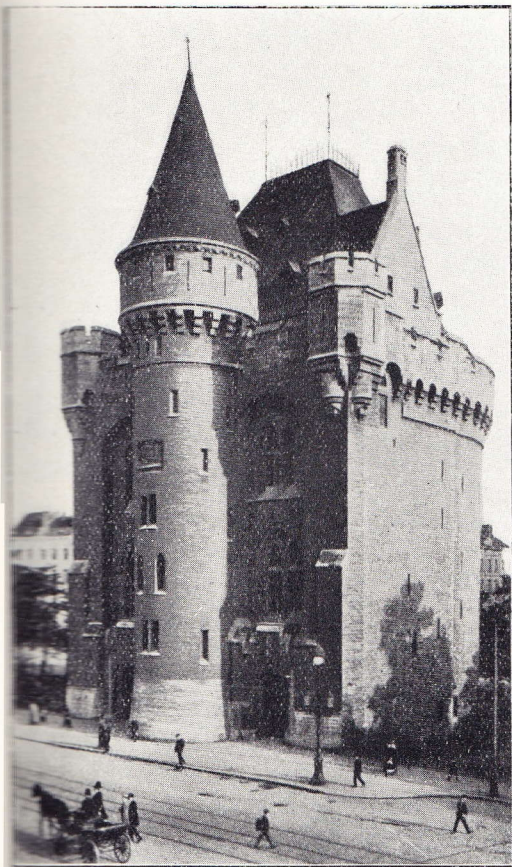


Bruxelles. — Eglise du Béguinage

Au dehors de ce bourg, c'étaient des terres agricollement exploitées, entrecoupées de marécages, traversées par les bras multiples de la Senne et par l'eau limpide d'un ruisseau, qui descendait en méandres capricieux des hauteurs du Coudenberg. Ça et là des domaines allodiaux avec les « steenen » ou demeures de pierre de leurs puissants détenteurs, et disséminées par toutes les terres, les chaumières des paysans, libres ou serviles, assis sur le sol d'autrui et tributaires de cens. — Tel était Bruxelles aux Xe et XIe siècles.

Cependant, cet aspect premier de son territoire allait se modifier sous la poussée de deux forces économiques irrésistibles: l'industrie et le commerce. Au XIIe s., le branle est donné. Entre Cologne, la métropole du Rhin, et nos villes de Flandre, Gand et Bruges, s'établit un va et vient de marchands. Sur la route qu'elles parcoururent, leurs caravanes sèment la vie, et nous voyons surgir, à Louvain comme à Bruxelles, une agglomération nouvelle à

de l'antique castrum. C'est le travail de la laine qui occupe désormais la population de nos domaines et sollicite l'arrivée de nombreux immigrants. Quand le premier rouet se mit à tourner et le premier métier à battre, la fortune de Bruxelles était proche. L'attention de l'homme se détourne de plus en plus de la terre et s'oriente vers l'industrie. A la fin du XII^e s., la ville nouvelle affirme son prestige : trois églises sont venues se joindre à l'église Sainte-Catharine, Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Chapelle, Saint-Jacques sur Coudenberg ; trois hôpitaux ont été créés : Saint-Nicolas, Saint-Jean, Saint-Pierre, tandis qu'un béguinage va s'édifier, occupé par des femmes trouvant dans le travail de la laine leur pain quotidien.



(Photo Nels)

Bruxelles. — Porte de Hal

Henri I^{er}, duc de Brabant (1190-1235), qui dota de franchises maint village, qui privilégia Louvain, Anvers et Bois-le-Duc, n'oublia pas Bruxelles. Sous son règne, un tribunal urbain y reçut la consécration officielle de son existence. En 1229, ce duc reconnut à la commune les principes fondamentaux de son droit. Il fit plus. Il entoura de murs le Bruxelles nouveau, sorti à tout jamais de l'anc. organisation territoriale franque et émergeant, au milieu du plat pays, comme une île de liberté.

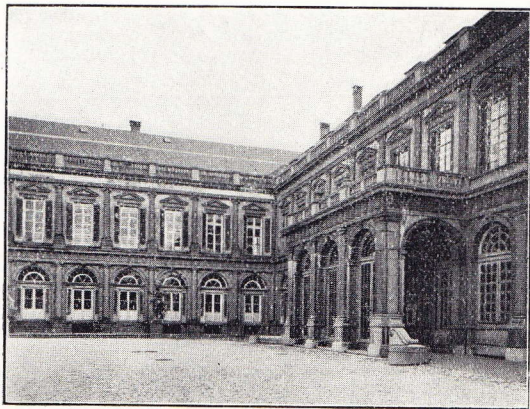
L'enceinte du bourg, dont le pourtour suivait celui de l'île Saint-Géry lui-même, avait, en effet, perdu sa raison d'être depuis que la période de confusion féodale était terminée et que la période communale avait été brillamment inaugurée. Henri I^{er} avait

quitté le castrum patrimonial et s'était fixé au haut du Coudenberg. Il permit alors à nos bourgeois de construire leurs premiers remparts, et vers 1200, ils



Bruxelles. — Église Sainte-Catherine

se mirent à l'œuvre. — La nouvelle enceinte devait protéger la cité industrielle, qui s'était formée, dans le courant du XII^e s., à côté et au dehors du Bourg, avec son marché, ses halles, ses églises, ses hôpitaux, ses nombreuses maisons. Achevée dans la première moitié du XIII^e s., elle comptait, au dire de Gramaye, 8 portes et 24 tours. Elle était simple de décoration, mais superbe d'allure et de très belles proportions.



Bruxelles. — Ancien Palais d'Egmont

La prospérité s'étant accrue, on constate que sous Jean I^{er} (1267-1294), partout la population avait franchi les murailles. Les nombreux artisans qui s'occupaient de l'industrie drapière, habitaient surtout la rue d'Anderlecht actuelle et ses abords. Les

tisserands et les blanchisseurs s'étaient concentrés aux environs de l'église de la Chapelle et de la rue Haute. — L'année 1276 fut signalée par un épouvantable sinistre: un incendie détruisit le tiers de

destruction systématique (seule la porte de Hal a échappé).

Au XIV^e s., la ville atteignit son expansion économique la plus complète.



Bruxelles. — Le palais de justice

(Photo Nels)

la ville. — De 1281 date le premier règlement relatif à la draperie. Instruits par l'assaut de Louis de Maele, en 1357, qui s'était avancé à l'abri des maisons du faubourg, les Bruxellois élevèrent de 1357 à 1379 une nouvelle enceinte dont nos boulevards actuels représentent à peu près le tracé. D'un développement de 7,500 m. environ, cette deuxième enceinte s'ouvrait par 7 portes et était commandée par 74 tours. Au début du XIX^e s., elle fut l'objet d'une

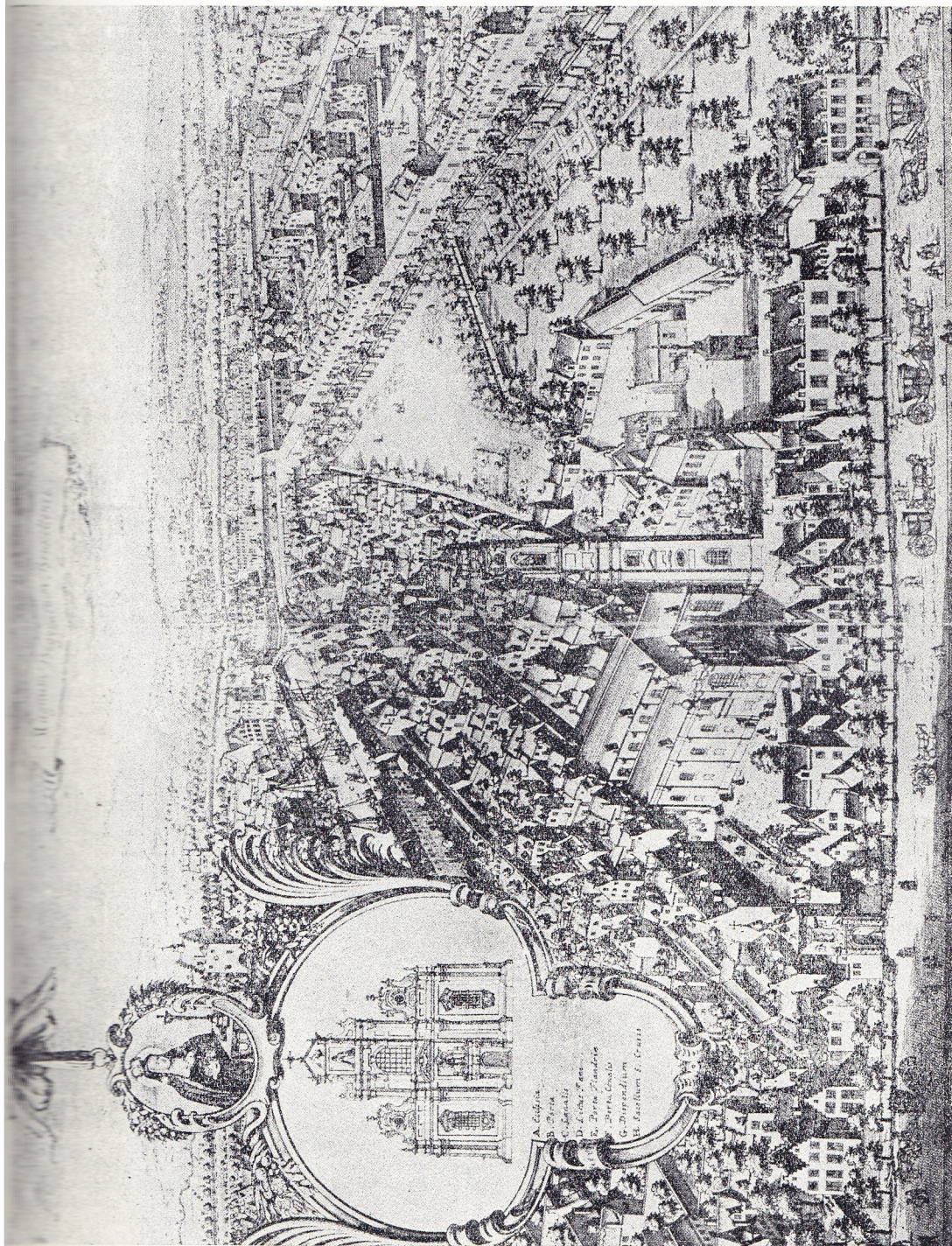
Au XV^e s., période de gloire artistique en dépit des symptômes de décadence économique qui se manifestaient déjà, la ville se transforma de fond en comble: une cité de luxe se substitua à une cité de travail. En 1402, la pose de la première pierre de l'hôtel communal marqua le point de départ d'un embellissement général de la ville. Les « Steenen », dont la froideur militaire et toute féodale ne pouvait plus contenter l'esprit cultivé de la noblesse



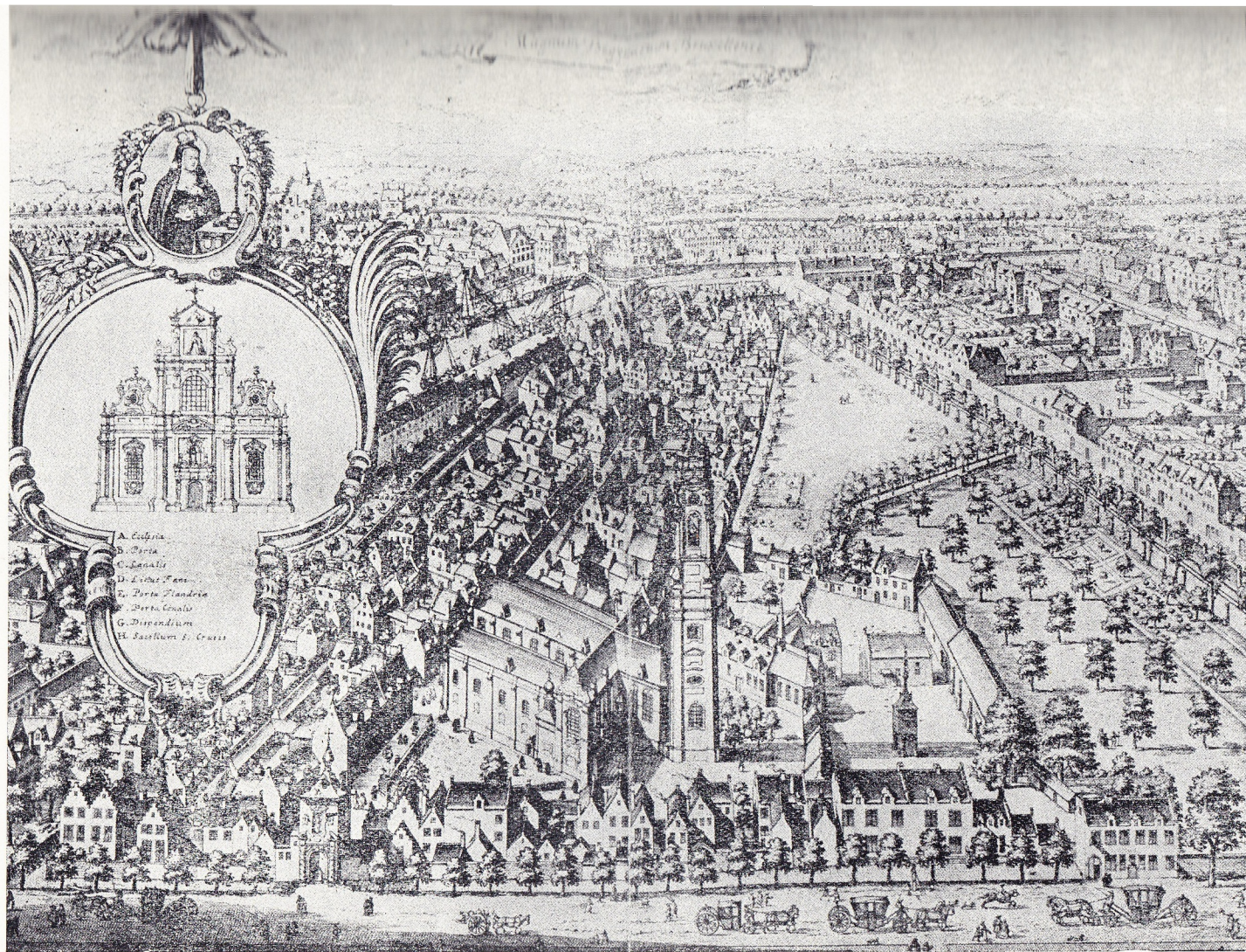
Bruxelles. — D'après Gramaye, fin XVI^e siècle

bourgaigonne, furent remplacées par des demeures
magnifiques à tourelles élancées, à galeries ouvertes.
L'architecture comme la peinture vise à l'élégance
et à la finesse. Pendant que R. Van der Weyden
décore la salle gothique de l'hôtel de ville de ses
merveilleux tableaux, De Voghel édifie la grande
salle de la Cour. Une noblesse nouvelle, arrivée dans
ces murs à la suite des ducs de Bourgogne, sup-

plante une noblesse indigène, brabançonne et féo-
dale. Au bas des Escaliers des Juifs, les Kersbeek
et les Meldert font place aux d'Auxy et aux Clèves-
Ravenstein. Bientôt suivent, aux abords des baillies
du palais, les Nassaa et les d'Aerschot. Tous édi-
fient de superbes demeures, autant de joyaux autour
du plus beau des joyaux, la Cour. De cette richesse
architecturale, il ne reste plus qu'un seul témoin,



Le Béguinage de Bruxelles au XVII^e siècle, d'après A. Sanderus



Le Béguinage de Bruxelles au XVII^e siècle, d'après A. Sanderus

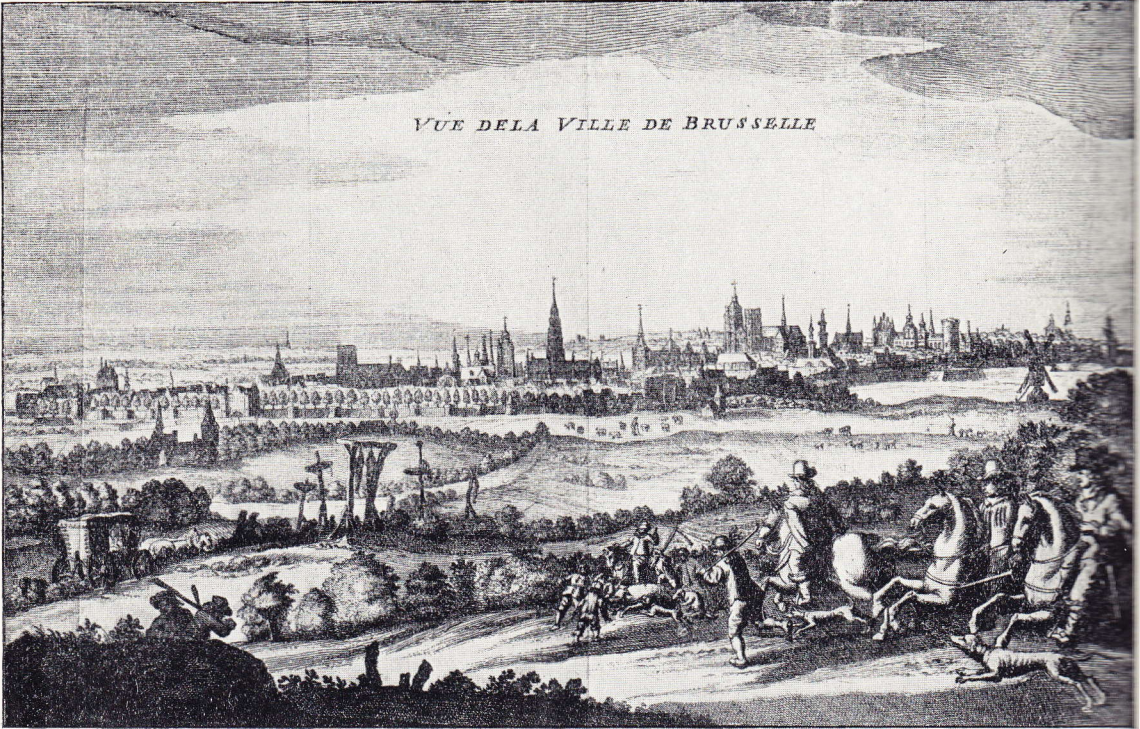
l'hôtel Ravenstein superbement assis au flanc du Coudenberg.

Sous les ducs de Bourgogne et la maison d'Autriche, Bruxelles, siège du gouvernement, prit le rang de vraie capitale, que ni les luttes religieuses du XVI^e s., ni le bombardement de 1695 par l'armée de Louis XIV, ne purent lui faire perdre.

(Les châtelains de Bruxelles furent toujours considérés comme chevaliers bannerets, comme ayant droit de lever une pleine bannière. On peut aussi affirmer qu'ils siégèrent constamment aux Etats de Brabant. Comme vassaux du duché, ils devaient le

Les pertes qu'essuyèrent les habitants de Bruxelles furent immenses. Plus de 4,000 maisons devinrent la proie des flammes, et la plupart des autres furent endommagées; 16 chapelles, églises ou couvents furent consumés. Une grande quantité de richesses et de papiers de famille que des particuliers avaient transportés dans le couvent des Dominicains, le croyant assez éloigné pour être hors de la portée de la bombe, furent entièrement détruits. Bruxelles offrait le plus triste spectacle!... Au moment où le bombardement cessa, Bruxelles ne formait plus qu'un monceau de ruines. Le dommage fut évalué à plusieurs millions;

VUE DE LA VILLE DE BRUSSELLE



Vue de la ville de Bruxelles au début du XVIII^e siècle

service avec un combattant à cheval et quatre à pied. Leur principale prérogative consistait dans le commandement des guerriers de Bruxelles et de l'amanie.)

1695, date fatale! — Bombardement de Bruxelles. — Guillaume III, roi d'Angleterre, avait mis le siège devant Namur avec une armée d'élite, et il le poussait avec vigueur. Pour faire diversion et le forcer de lever le siège, le maréchal de Villeroi, avec l'armée française forte de 60,000 hommes, vint investir les environs de Bruxelles dans l'intention de bombarder cette ville ouverte (sans aucune raison militaire). Il prit son quartier général à l'abbaye de Diligheim, et fit placer son artillerie à la portée de la bombe et du boulet... La première bombe fut lancée jusqu'au bas de la montagne de la Cour où elle tua un homme. Le feu causé par les boulets rouges qu'on tirait presque sans interruption, et secondé par la violence du vent, mit bientôt tout l'intérieur de la ville en combustion. L'explosion des bombes la réduisit en un monceau de cendres... Ce bombardement commença le 13 août, vers les 5 heures de l'après-midi, et fut continué avec fureur pendant quarante-huit heures.

et ce fut le seul fruit que les Français tirèrent de leur exploit. Il paraît que les assiégeants manquaient de munitions, comme on le crut généralement dans la suite.

De 1794 à 1814, la cité ne fut plus que le ch.-l. du département de la Dyle; avec la liberté, nos artistes avaient perdu la force créatrice et le sens même de l'art national.

Après la constitution du royaume des Pays-Bas, Bruxelles partagea, avec La Haye, le rôle de capitale. Enfin, en 1830, Bruxelles devint la capitale de la Belgique et a pris depuis un essor merveilleux.

Sup.	en 1840,	—	450 hect.
Pop.	»	»,	— 106,925 hab.
Sup.	» 1890,	—	893 hect.
Pop.	»	»,	— 186,655 hab.
Sup.	» 1910,	—	1,072 hect.
Pop.	»	»,	— 177,080 hab.

Une loi du 30 mars 1921 a incorporé dans le territoire de la ville de Bruxelles les trois communes suivantes: *Haren, Laken, Neder-Over-Heembeek*, — qui suivent, ainsi qu'une partie des territoires des communes de *Schaarbeek* et de *Molenbeek-Saint-Jean*, pour former le 2^e district de Bruxelles.

1^o HAREN.

Terrain ondulé; sol fertile; — pâturages; — agriculture. — Carrières de pierres à aiguiser; — fabriques de papiers peints, de produits chimiques, de bleu d'aniline, de margarine, de colle forte, de ciment; scierie; usine à décantation.

Cours d'eau: la Senne, affl. de la Dyle.

L'église, dédiée à sainte Elisabeth, est le but d'un pèlerinage très fréquenté. Le patronat appartenait au chapitre des S. S. Michel et Gudule à Bruxelles, en suite de la donation de Henri I^{er}, duc de Lorraine et de Brabant, en 1224.

Haren est cité, pour la première fois, dans une légende qui a été rédigée entre 1050 et 1056. — Dans le principe, Haren ne reconnaissait que l'autorité des ducs de Brabant, qui y levaient un cens assez considérable. — Haren souffrit considérablement des guerres de l'année 1489, et de la famine qui les suivit.

Aucun souvenir historique ne se rattache à l'anc. famille de Haeren, qui resta obscure et s'éteignit de bonne heure. En 1559, maître Rombaud Loots, secrétaire de la reine Marie de Hongrie, et, plus tard, conseiller de la chambre des comptes de Brabant et chevalier, acheta du souverain la haute, moyenne et basse justice du village et ses dépendances.

Vicus Hare, 1208; Haren, 1138, 1224, 1617, 1761.

Alt. de 31.58 m. au seuil de l'église.

Une loi du 30 mars 1921 a incorporé la commune de Haren dans le territoire de la ville de Bruxelles (2^e district).

Pop. en 1910, — 3,000 hab.

Sup. » » — 583 hect.

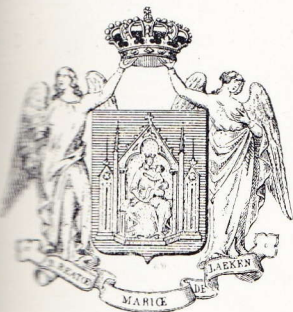
Pop. » 1840, — 731 hab.

Sup. » » — 583 hect.

2^o LAKEN.

Terrain inégal; sol sablonneux et argileux; — culture maraîchère; horticulture. — Brasseries, visserie, atelier de machines-outils, briqueteries, fonderie typographique, fabrique de corsets, chocolateries, manufactures de glaces, ateliers de tailleurs de pierres, blanchisseries de linge.

Cours d'eau: la Senne, affl. de la Dyle; le canal de Bruxelles au Rupel ou canal de Willebroeck;



le Molenbeek.

Substructions romaines. Tumulus.

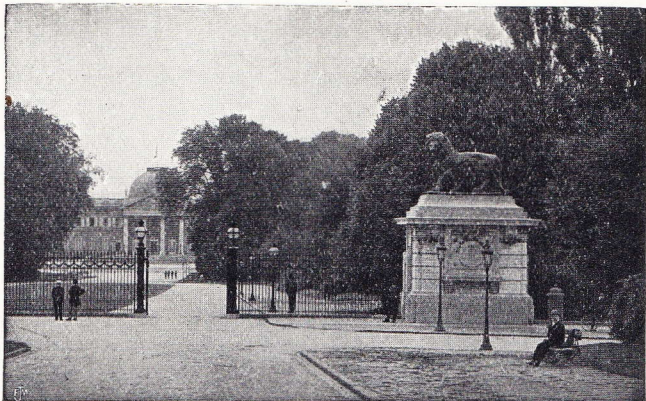
De l'anc. église (qui fut désaffectée en 1850, mais qui ne cessa d'être livrée au culte que lors de l'inauguration du nouveau temple en 1871) — il ne reste que le chœur, composé de deux travées et d'une abside à cinq pans (XIII^e s.). — Eglise Notre-Dame, consacrée en 1872, en présence de S. M. Léopold II. Les fonts baptismaux proviennent de l'anc. église; ils portent la date de 1745. Le dôme pyramidal atteignant au chœur abrite une vaste crypte, servant de sépulture à la famille royale. Par son ornementation, elle appartient au style gothique primaire (XIII^e s.), mais par ses dimensions, par l'élévation de ses nefs, par l'esprit général qui l'anime, elle se rapproche plutôt des édifices de la période gothique secondaire ou rayonnante (XIV^e s.). Cette église fut érigée à

la mémoire de Louise-Marie, première reine des Belges. Léopold I^{er} en posa la première pierre le 27 mai 1854. Tout le mobilier est moderne.

Il reste à exécuter les sculptures extérieures de l'édifice et l'intérieur du chœur.

L'église a une façade monumentale, composée de trois parties qui répondent aux trois grandes nefs qui la divisent. La tour s'élève au-dessus de l'entrée principale.

Château royal avec immense parc parsemé d'étangs, et magnifiques serres renommées. Le château est bâti sur l'emplacement d'une seigneurie dite « de Schoonenberg » et d'un vieux manoir appelé « t'Groot-hof ». Le palais, construit vers 1780, est un édifice de style Louis XVI. Incendié en partie le 1^{er} janvier 1890, il fut aussitôt reconstruit et considérable-



Bruxelles. — Palais royal de Laken

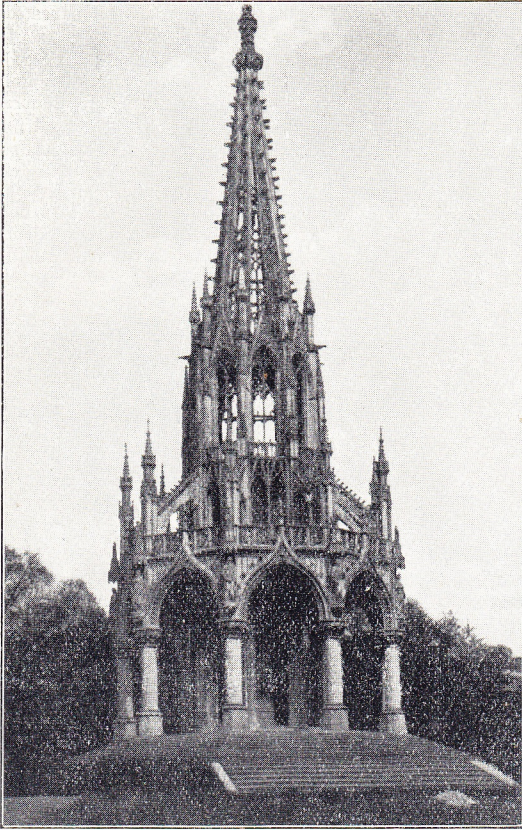
ment agrandi en 1902. En même temps Léopold II étendit les limites du parc.

La voie romaine domine la crête de partage de deux vallées: celle de Wemmel et celle de Laken. L'altitude y est de 70 à 80 m., alors qu'elle n'atteint que 25 m. environ aux environs de l'église de Laken. Les hauteurs de Laken sont sillonnées de vieux chemins qui, pour la plupart, remontent à l'époque romaine.

L'origine du village de Laken se perd dans la nuit des temps. Le nom sous lequel on le désigne ne nous dit rien sur l'époque à laquelle il prit naissance. Les plus anciens actes qui en révèlent l'existence datent du XI^e s. Un diplôme de l'an 1080 fait mention d'un Gilbert de *Laca*; un autre, de 1099, parle de Godescalc et Walter de *Lace*. C'étaient vraisemblablement les premiers seigneurs du village naissant. Les anc. diplômes mentionnent aussi une famille noble de Laeken, dont on perd les traces au XIV^e s. En 1251 et 1257, Lidekin de Laeken, chevalier, était vassal du sire de Grimberghen; en 1313, son fils Nicolas. En 1361, Helwede, fille de Nicolas, épousa Guillaume de Kesterbeke.

Au moyen âge, huit villages échelonnés en cercle autour de Bruxelles avaient été successivement réunis à cette ville; de ce nombre fut Laken. Son annexion eut lieu en 1331, sous le règne de Jean III. Le village de Laken ne redevint autonome qu'en 1795, sous la domination française. Pendant plus de quatre siècles, il partagea donc l'histoire de Bruxelles. — A partir du XIII^e s., les causes féodales et réelles étaient jugées à Laken par un échevinage. Cette cour censale (laethof) était composée de sept membres, non compris le maire, qui la présidait au nom du duc de Brabant. Les échevins de Laken jugeaient d'après la coutume d'Uccle, qui avançait

les fils au détriment des filles, dans le partage du patrimoine paternel.



(Photo Neils)
Laken. — Monument Léopold I^{er}

Laken comptait : en 1830, — 1,780 hab. ; en 1850, — 4,530 hab. ; en 1890, — 25,290 hab. ; en 1900, — 29,700 hab.

En 1840, Laken avait une superficie de 120 hectares.

Laca, 1012 ; Laca, 1080, Lachen, 1157 ; Lacum, 1169 ; Lake, 1221 ; Laken, 1617.

Alt. de 16 m. au sommet de la borne kilométrique 9, entre les bornes kilométriques 3 et 4 (route de Bruxelles à Vilvorde, et de 56.74 m. à la tablette S.-O. de l'aqueduc à cent mètres de la borne kilométrique 3, route de Bruxelles à Londerzeel.

Une loi du 30 mars 1921 a incorporé la commune de Laken dans le territoire de la ville de Bruxelles (2^e district).

Sup. en 1910, — 925 hect.

Pop. en 1910, — 35,000 hab.

3^o NEDER-OVER-HEEMBEEK.

Terrain très ondulé ; sol argilo-sablonneux ; — agriculture. Brasserie.

Cours d'eau : à l'E., la Senne ; le canal de Bruxelles au Rupel, dit canal de Willebroek.

Neder-Heembeek est, par rapport à la Senne, en aval de Over-Heembeek.

Eglise de Neder-Heembeek agrandie par les Rousseau, alors seigneurs de l'endroit, en 1739 ; la chaire de vérité date de 1664. La tour est probablement du XI^e siècle.

Château dit de Meudon, de 1764, et un autre de la fin du XV^e s. — Le chœur de l'église de Over-Heembeek est de 1710 ; la tour est romane (XI^e ou XII^e s.).

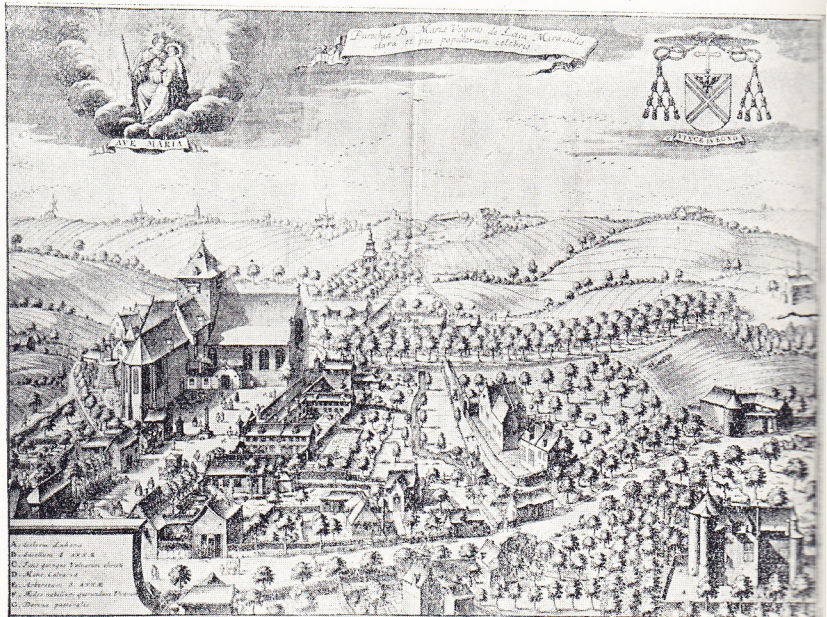
Neder-Over-Heembeek est formé de Neder-Heembeek et d'Over-Heembeek.

Haimbecha se trouve parmi les villages dont la possession fut confirmée, en 673, au monastère de Saint-Vaast, près d'Arras. Ce n'est guère que six siècles après qu'on trouve les premières traces du partage de cette commune en Neder-Heembeek et Over-Heembeek, qui forment la commune actuelle. D'après A. Wauters cette localité ne compterait pas moins de douze siècles d'existence.

Près des Trois-Trous (Drie Gatén), sur la rive droite du canal, existait jadis une redoute élevée en 1677 par les Espagnols, et qui fut prise et rasée par les Français en 1746.

Chapelle dédiée à saint Landry, fils de saint Vincent et de sainte Waudru ; intéressant petit monument, bâti en pierres provenant des carrières environnantes de Dieghem. — François Le Vasseur son épouse, Marie Buttens, possédaient, à la fin XVI^e s., à Neder-Heembeek, une seigneurie dite Crayen-hoven ; ils y bâtirent, auprès des rives du canal, un manoir qui prit le nom de Moriensart. De ce manoir, il ne subsiste que deux corps de logis formant entre eux un angle droit au sommet duquel on remarque encore la base d'une tour.

Le château de Crayen-hoven est désigné comme ayant servi de demeure à saint Landry. — Ce château avait des propriétés considérables sit. dans le



Laken. — L'ancienne église, la cure et les environs (d'après Sanderus)

voisinage; il appartenait de temps immémorial à l'abbaye de Sint-Cornelis-Munster (ou d'Ende) près d'Aix-la-Chapelle. Il fut vendu, au XIII^e s., aux religieux de l'abbaye de Jette.

Les Aa étaient anciennement seigneurs de Heembeek. Le chef de leur race, Folcard, comprit, en 1057, la moitié de l'église et du village dans le douaire qu'il assigna à sa femme. Plus tard, des chevaliers portant le nom patronymique de Heembeek y tinrent des fiefs de ses descendants. — Les Prémontrés de Jette constituaient à Heembeek un schévinage qui étendait aussi sa juridiction sur q. q. localités voisines.

Heembeke superior et *Heembeke inferior* apparaissent pour la première fois, sous ces dénominations, en 1227, dans le testament de Wichmar, bourgeois de Bruxelles.

A partir de l'année 1505, la haute, moyenne et basse justice y fut successivement engagée par le souverain à différentes familles: les Wacht, en 1505; les Van Oss, en 1559; les Van Opheim, en 1626; et enfin cédée définitivement aux Bodarte, en 1649.

En 1489, le village de Neder-Heembeek fut saigné et brûlé, et la peste décima ses habitants. Ce qui attirait surtout le fléau de la guerre sur Neder-Heembeek, c'est qu'il était devenu un poste important, à cause des ouvrages d'art que la ville de Bruxelles y avait fait construire, d'abord sur la Senne, puis sur le canal de Willebroek.

Une loi du 30 mars 1921 a incorporé la commune de Neder-Over-Heembeek dans le territoire de la ville de Bruxelles (2^e district).

Pop. en 1910, — 3,867 hab.

Sup. » », — 541 hect.

Pop. » 1840, — 875 hab.

Sup. » », — 622 hect.

BRUYELLE, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur la gr. route de Tournai à Valenciennes (France); à 2 kil. d'Antoing, à 6 1/2 kil. de Tournai, à 4 kil. de Péronnes.

Pop. 1,189 hab.; — sup. 322 hect.

Arr. adm. et jud. de Tournai; cant. de j. de p. d'Antoing. — Ev. de Tournai.

Sol argileux, calcaro-sablonneux; — agriculture. — Carrières de pierres à bâtir, à paver, et à chaux. Fours à chaux.

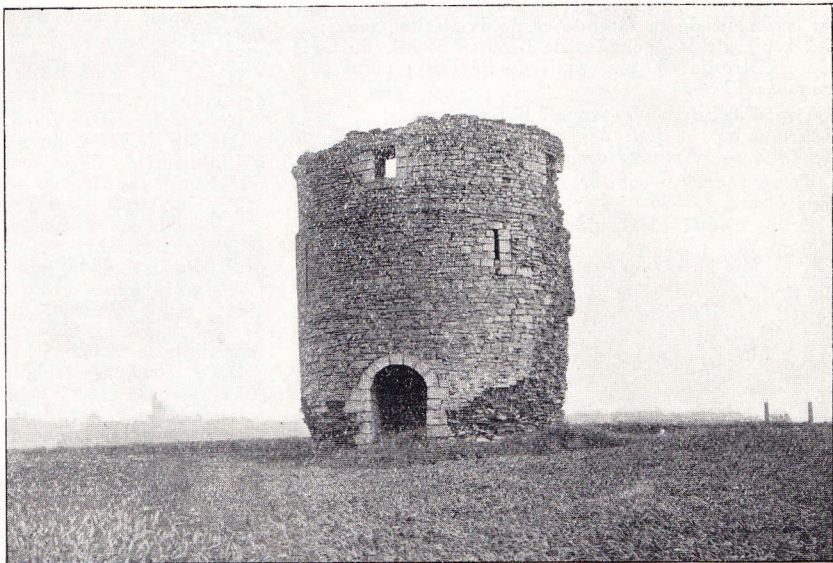
Cours d'eau: à l'E., l'Escaut.

Ruines du château de Diesbach; — anc. seigneurie qui était une dépendance de la baronnie d'Antoing. — Une chaussée romaine traverse le territoire et on y a découvert des monnaies de Marc-Aurèle, des substructions, etc. — Eglise semi-classique de 1774, dynamitée par les Allemands le 19 octobre 1918.

En 1292, le comte Jean, qui amenait des troupes pour faire le siège de Valenciennes, fut défait à Bruyelle. — En 1745, pendant la bataille de Fonte-

noi, Louis XV prit place dans un moulin à Bruyelle pour observer le champ de bataille.

Bruyelle ou Bruielle-lès-Antoing est une anc. seigneurie qui était une dépendance de la baronnie



Bruyelle. — Ruines du château de Diesbosch

d'Antoing. Elle appartient successivement aux maisons de Bruielle, de Brunainmont, d'Esquerchin, de Hainaut, van der Moten, d'Enghien-Kestergate, du Grospré de Gorguehel, de Baudequin, de Diesbach.

Les seigneurs de Mortagne construisirent autrefois l'église de Bruyelles, et reçurent la dime inféodée du village. Au XVIII^e s., cette dime appartenait au chapitre d'Antoing, ainsi qu'aux curés de Bruyelles et de Hollain. — Le monastère de Saint-Pierre à Gand était collateur de la cure.

Bruyelle(s), vulg. *Briel*; *Bruella*, 1150, 1263; *Bruyelle*, 1150; *Bruelle*, 1187.

Alt. de 20 m. au seuil de l'église, et de 54 m. au socle de la borne kilométrique 5, route de Tournai à Saint-Amand.

Pop. en 1816, — 850 hab.

» » 1840, — 987 »

» » 1890, — 1,110 »

» » 1910, — 1,300 »

BRYE, comm. de la prov. de Hainaut, sit. près de la gr. route de Namur à Bruxelles; à 15 kil. de Gosselies, à 17 1/2 kil. de Charleroi, à 2 kil. de Ligny, à 5 kil. de Tilly.

Pop. 330 hab.; — sup. 454 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Gosselies. — Ev. de Tournai.

Terrain varié; sol argileux et marécageux; — agriculture.

Cours d'eau: le Grand Ruisseau.

L'église date du XVI^e siècle.

Ce village faisait partie de l'anc. Brabant, en 980.

La seigneurie de Brye, qui relevait du comté de Namur, appartenait, en 1343, à Jean de Marbais, qui avait la haute justice sur le territoire. — Les habitants de Brye étaient obligés d'aller dresser la potence lorsqu'on exécutait un criminel à Marbais (à 3 1/2 kil. de Brye).

Alt. de 150.35 m. au seuil de l'église.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924